



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
2019-2020**



1. Ouverture de l'Assemblée générale

Mme Karine Labarre souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée. Elle se présente aux parents présents. Mme Chantal Primeau se présente ainsi que Mme Catherine Boivin.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Geneviève Leduc.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 11 septembre 2018

Une brève description de la rencontre est faite pour les nouveaux parents. Le procès-verbal doit être adopté par un parent qui était présent l'année dernière.

Le procès-verbal de la rencontre du 11 septembre 2018 est adopté par M. Luc Bolduc.

4. Mot et bilan de la présidente du conseil d'établissement, M^{me} Karine Labarre

Mme Labarre remercie les parents pour leur temps et de leur présence à l'assemblée. Elle remercie les parents qui s'impliquent auprès des deux bâtiments de l'école. Montagnac est une école qui se développe dans une vision d'amélioration et d'excellence. L'écoute et partenariat avec les parents sont une priorité. Au cours des dernières années, il y a eu la création de comités parents-école pour traiter de plusieurs sujets (stationnement au bâtiment du lac, communication école-famille, aménagement de la cour d'école à la montagne, etc.). La couleur Montagn'Active est en harmonie avec les valeurs de la municipalité de Lac-Beauport, tant au niveau scolaire qu'au parascolaire.

5. Approbation du rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement de l'école Montagnac

Une description est faite pour les nouveaux parents et des explications sont données en lien avec le rapport annuel du conseil d'établissement.

Des explications du mandat du conseil d'établissement sont données aux parents présents. Il est aussi mentionné que l'approbation du projet éducatif de l'école a été faite en juin dernier.

Le rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement de l'école Montagnac est approuvé par Mme Marianne De Grâce.

6. Mot de la directrice, M^{me} Chantal Primeau

Mme Primeau présente rapidement le personnel et mentionne que les listes sont disponibles sur le site internet de l'école.

Mme Catherine Boivin sera directrice adjointe au bâtiment du lac, Mmes Josée Trépanier et Maryse Desbecquets seront présentes comme aide à la direction au bâtiment de la montagne.

La grande priorité 2019-2020 sera la mise en œuvre des moyens de notre projet éducatif.

7. Explication de la fonction parent au conseil d'établissement et de la procédure d'élection

Explication par Mme Labarre de la fonction du conseil d'établissement et du rôle de parent. Le parent ne représente pas son enfant, mais l'ensemble des enfants de l'école. Les normes pour le nombre de parents ont été établies par la Commission scolaire à la suite de l'ouverture du bâtiment de la montagne. Idéalement, il faudrait au moins 2 parents par bâtiment. Le mandat comme représentant parent est d'une durée de 2 ans. Exceptionnellement cette année, un mandat d'un an comme représentant parent est à combler. Elle fait la présentation des pouvoirs du conseil d'établissement et de la composition de ce dernier. Normalement, il y a tenue de 5 rencontres dans l'année.

Concernant le comité de parents, cette tâche peut être partagée entre le représentant officiel et le substitut.

8. Nomination à la présidence d'élection

Mme Labarre se propose comme présidente d'élection.

9. Nomination au secrétariat d'élection

Mme Labarre propose Mme Catherine Boivin comme secrétaire d'élection.

10. Nomination des responsables du dépouillement des votes

Mme Labarre propose M. Maxime Couture.

Mme Geneviève Dubé se propose.

11. Mise en candidature des membres représentants des parents

Présentation des parents et de leur motivation et de leurs intérêts à faire partie du conseil d'établissement. Les parents présents passent au vote.

Les membres parents du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020 seront :

2 ans-Mme Geneviève Leduc, bâtiment du lac

Mme Arianne Thibault, bâtiment de la montagne (membre de la communauté)

2 ans-M. Luc Pigeon, bâtiment de la montagne

2 ans-M. Guy-Antoine Dorval, bâtiment du lac

1 an-M. François Letarte, bâtiment du lac

12. Nomination d'un parent au comité de parents et d'un substitut

M. Luc Pigeon et Mme Geneviève Leduc se partageront la tâche.

13. Processus de nomination de 2 personnes à titre de représentants de la communauté

Mme Arianne Thibault se propose comme représentante de la communauté.

14. Questions diverses

- Un parent questionne concernant la procédure pour l'inscription aux activités parascolaires. Souvent, la fiche d'inscription arrive à la maison et la date d'inscription est déjà passée et il n'y a plus de places disponibles. Mme Boivin explique la structure des activités parascolaires. Une demande sera faite à nos différents partenaires afin d'uniformiser le processus d'inscription et qu'il soit, si possible, informatisé.

- Un parent souligne le peu de temps extérieur pour les enfants sur les périodes du service de garde. Il est expliqué qu'il se peut qu'il y ait une adaptation en début d'année. Normalement, dès que la température le permet, les groupes sont à l'extérieur sur les heures du service de garde.

15. Levée de l'Assemblée

20h18

